

trainée et équipée de façon à permettre au Canada de remplir ses obligations aux termes de la Charte des Nations Unies ou du Pacte de l'Atlantique-Nord. Naturellement, et sujet à l'approbation du Parlement, cette brigade pourra être mise en service en Corée, comme partie des effectifs des Nations Unies, si c'est là qu'elle paraît pouvoir être le plus utile lorsqu'elle sera prête à entrer en action. On étudie en ce moment avec le Haut Commandement des Nations Unies la façon dont elle pourrait servir au sein de l'armée des Nations Unies.

... Conformément à la politique annoncée le 19 juillet, nous hâtons également le recrutement d'effectifs réguliers pour l'Armée, la Marine et l'Aviation, qui toutes trois seront élargies. L'on stimule également le recrutement de nos effectifs de réserve, cette partie si importante de notre système de défense nationale.

En même temps, nous accélérons la production de notre nouveau chasseur à propulsion, le CF-100, qu'on a appelé le « Canuck », un biplace apte à servir sous toutes les conditions météorologiques. Au cours de ses envolées d'essai, cet avion a dépassé toutes les espérances. Cette semaine, nous verrons aussi les envolées d'essai du premier des avions Sabre F-86 que nous fabriquons au Canada. Simultanément on augmente de beaucoup les moyens de production de notre moteur à propulsion, l'Orenda.

Nous faisons en même temps le nécessaire pour activer la production de vaisseaux, d'armes, de munitions, de radar et d'autres pièces d'équipement pour notre marine.

Tout se fait dans la plus étroite collaboration avec les États-Unis, de façon que nos ressources et nos disponibilités conjointes servent de la façon la plus efficace à notre commun effort de défense.

On sait que nous avons au Canada une capacité de production pour fins de défense qui excède de beaucoup nos propres besoins, quelle que soit la mesure dans laquelle ceux-ci seront augmentés. Nous anticipons avec confiance l'accélération et l'intensification de nos efforts conjoints de production. En fait le Comité conjoint canado-américain pour la direction de la mobilisation industrielle se réunit dès demain à Ottawa.*

Le 11 août, on annonçait que le Gouvernement canadien avait décidé de mettre à la disposition du Commandement unifié les avions de passagers des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien qui assurent la liaison Vancouver-Tokyo. Cette participation comportait deux vols par semaine, aller et retour, les Lignes aériennes se réservant le droit de transporter de trente à trente-cinq passagers en direction de l'est, soit l'équivalent d'une traversée.

Appréciation de la contribution du Canada

L'apport d'un Contingent spécial de l'Armée canadienne pour la Corée et la participation accrue du Canada au pont aérien ont été bien accueillis dans les milieux des Nations Unies. Nombre d'observateurs estiment qu'en mettant une brigade à la disposition des Nations Unies, le Canada a établi un précédent qui pourrait devenir un moyen très important de doter l'organisation mondiale des éléments voulus pour lui permettre d'intervenir collectivement et efficacement contre l'agression.

Lorsque le Parlement canadien se réunit à la fin d'août, il dut s'occuper tout d'abord de la grève du rail. Toutefois, le 31 août, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Pearson, présenta à la Chambre un exposé complet de l'attitude du Gouvernement à l'égard de la crise coréenne et de la situation internationale en général.**

* Voir le texte complet de la déclaration de M. St-Laurent dans le Livre blanc du ministère, intitulé *Le Canada et la crise coréenne*. (Imprimeur du Roi, Ottawa, prix: 15 cents).

** L'allocution de M. Pearson paraît sous la rubrique « Le Parlement et les Affaires extérieures », p. 373 du présent numéro. Voir aussi « La politique du Canada en Extrême-Orient », p. 359.